

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA le 18 octobre 2023 à la Résidence Les Nymphéas

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame BRIAND Madeleine
- Madame GOUGAUD Pierrette
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Madame RAVACHE Paulette
- Monsieur RAUT Marcel

- Représentants des familles :

- Madame GICQUEL Jacqueline
- Monsieur GUILLEVIC Hervé
- Monsieur LE BIHAN Philippe
- Monsieur PUSSAT Gilles
- Madame RISPE Catherine

- Représentant du Conseil d'Administration :

- Monsieur ROUILLON Eric

- Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvanne

Assistaient également à la réunion :

- Madame LECUYER Marie (Directrice)
- Madame CRESPIN Natacha (Directrice Adjointe)
- Madame HERVE Josiane (Cadre Coordonnateur de Santé)
- Madame LE NEILLON Pascale (Cadre de Santé – Nymphéas)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Laëtitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMET Régis (Animateur - Oréades)
- Madame LE ROUX Morgane (Service Civique)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Résidence du Parc du Carmel
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
Tél. 02 97 46 43 54
Fax 02 97 63 49 79

Résidence Les Oréades
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
Tél. 02 97 46 43 54

Résidence Les Nymphéas
17 rue du 505è RCC
56000 VANNES
Tél. 02 97 47 07 07
Fax 02 97 47 58 97

Résidence Parc Er Vor
2 rue des Chênes
56890 MEUCON
Tél. 02 97 61 86 10
Fax 02 97 61 86 11

Approbation du dernier Procès-Verbal

Madame LECUYER accueille et remercie les personnes présentes et les nouveaux membres.

Le compte rendu du CVS du 28 juin 2023 n'appelle pas de remarque particulière, **il est approuvé à l'unanimité.**

Restitution de la synthèse globale Arbitryum

Madame LECUYER présente la synthèse de l'enquête Arbitryum « libre jusqu'au bout de sa vie », en soulignant la meilleure participation des résidents, des familles et des professionnels par rapport à l'année précédente. Les résultats sont indiqués pour l'ensemble des résidences Mareva, une présentation par structure sera faite dans les mois à venir. Les scores sont donnés par thématique afin de mettre en place des axes d'amélioration.

Monsieur GUILLEVIC interroge sur la manière dont a été envoyée l'enquête aux familles car sa famille n'a rien reçu semble-t-il. Chaque référent familial du résident a été destinataire de l'enquête par mail (à noter, certains messages arrivent dans les spams).

Retour sur la journée citoyenne

Le 27 septembre, la municipalité a organisé la première journée citoyenne au sein des établissements pour personnes âgées du territoire vannetais. Cette journée a été un franc succès avec 25 bénévoles présents sur les Résidences Mareva de Vannes : atelier d'art floral et goûter festif au Parc du Carmel, réalisation de crêpes et atelier musical aux Oréades, balade autour de l'étang et collation aux Nymphéas.

Les échanges intergénérationnels sont toujours très appréciés et cette journée aura permis à des personnes extérieures de venir passer du temps avec les résidents et d'inviter les bénévoles à revenir dans les établissements.

Madame LECUYER remercie les animateurs pour leur investissement et l'organisation de cette journée.

Infos suite à la mobilisation du 4 octobre

La FNADEPA a organisé la deuxième mobilisation nationale pour demander une réforme sur le Grand Age afin d'alerter le Gouvernement sur la situation critique du secteur.

Les élus de Bretagne commencent à réaliser les difficultés des CCAS et des EHPAD territoriaux, ils ont constitué un collectif en espérant étendre ce mouvement à toute la France.

Monsieur PUSSAT fait remarquer que ces problématiques existent depuis plusieurs années.

Madame TALMON, présidente du Conseil d'Administration des Résidences MAREVA, a organisé une rencontre avec Madame Anne LE HENANFF, députée du Morbihan, pour l'informer de la situation très difficile des établissements. Madame LE HENANFF est venue au Parc du Carmel et aux Oréades pour rencontrer la direction, les professionnels et les résidents.

La FNADEPA a proposé un courrier à adresser à Madame Aurore BERGE, Ministre des Solidarités et des Familles, courrier que chacun peut personnaliser et envoyer au ministère.

Point animation

Les animateurs ont regroupé les animations en quatre thématiques :

- Plaisir et mémoire : initiation à la création de cartes d'anniversaire à Parc Er Vor, repas sardines grillées, repas crêpes, galettes, ateliers pâtisseries, déjeuner pique-nique dans le jardin, sorties sur le port de Vannes, échange avec la radio Bro-Gwened au château de Kerguéhenec, médiation animale, atelier tricot, rencontres intergénérationnelles, table magique Tovertafel.

- Restons en forme : Défi tour de France avec l'atelier vélo, gym douce, ateliers pétanque en extérieur ou en intérieur, les Olympiades au Parc du Carmel, Oréades et l'accueil de jour.

- Sorties : déjeuner à la cantine et ferme itinérante avec le centre de loisirs de Meucon, bar à chats à Plescop, sorties à Carnac, à Conleau, à Damgan, à la crêperie de Suscinio, rencontre à l'école Nicolazic avec des élèves de CE1, à la maison de la nature de Conleau, dans les jardins et le patio du Parc du Carmel, le repas des retraités vannetais le 07 octobre,

- Spectacles : les moineaux chanteurs avec chants et orgue de Barbarie, Capucine avec son tambour (spectacle offert à Parc Er Vor par les Blouses Roses), la chorale protestante, Dimitri (spectacle de cabaret offert aux Oréades par les Blouses Roses), la Belle Equipe, Jean-Louis bénévole pour un récital de piano à Parc Er Vor, après-midi dansant avec Philippe Caltagirone. Dans le cadre de la semaine bleue comédie musicale au Palais des Arts, animation guinguette à Parc Er Vor avec les élèves en formation d'aides-soignants.

Les guinguettes, la musique bretonne et un récital sur l'histoire du Blues sont prévus d'ici la fin de l'année.

Goûters familles par résidence en fin d'année

Un goûter avec les familles est prévu sur chaque résidence pour fêter Noël : le 12 décembre aux Oréades, le 15 décembre au Parc du Carmel. Les dates restent à poser pour les Résidences Les Nymphéas et Parc Er Vor (sans doute en janvier).

Retours de M. ROUILLON suite à la dernière réunion et aux questions posées à la municipalité

Suite à la demande de Monsieur LE MAYEC, Madame DELATTRE doit voir pour améliorer le passage des personnes en fauteuil au niveau du pont en bois autour de l'étang au Duc.

En ce qui concerne le banc en arc de cercle au niveau du trottoir à l'entrée du parking du Parc du Carmel, les services de la ville vont s'en occuper sous couvert de Madame DELATTRE et de Monsieur ARS.

Monsieur ROUILLON confirme que l'utilisation de Mobicéo est réservée au titulaire d'une carte invalidité ou aux personnes non voyantes. Monsieur LE BIHAN s'interroge sur une convention qui pourrait être signée entre les EHPAD et l'agglomération ou le réseau de bus Kicéo.

Sur la présence de moutons sur le site des Nymphéas, l'établissement peut prendre contact avec la ferme du Vincin sur les possibilités et les conditions de mise à disposition des moutons.

Point sur les travaux à Parc Er Vor

Madame LECUYER est consciente des désagréments engendrés par les travaux en cours suite à une mauvaise conception au niveau de la charpente de l'établissement. Un contentieux a été engagé avec l'entreprise mais les problèmes sont apparus après la garantie décennale. Le Département va accompagner financièrement l'établissement pour ces travaux.

Questions/Réponses

Madame RAVACHE apprécie la mise en place des badges afin de mieux identifier les professionnels mais elle trouve regrettable que certaines personnes oublient de les mettre. Madame CRESPIER indique qu'un trombinoscope affiché dans chaque service serait un bon moyen de connaître le personnel.

Madame GICQUEL remarque que les animateurs sont un repère important pour les résidents. Cet été, elle a constaté un certain ennui des résidents en leur absence pour vacances et du fait d'un personnel remplaçant moins habitué à proposer des animations.

Monsieur LE MAYEC interroge sur l'installation de nouvelles machines à café aux accueils, ceci sera revu début 2024.

Madame GICQUEL demande si l'installation d'une rampe d'accès au niveau de la barrière à l'arrière du Parc du Carmel est prévue prochainement. Madame LECUYER s'engage à revoir rapidement avec le service technique de l'établissement ou de la ville de Vannes pour installer un plan incliné.

Madame GICQUEL signale les difficultés de circuler sur les trottoirs à certaines heures en raison d'un stationnement de voitures qui empiètent sur le passage. Elle remarque qu'une des « places handicapées » n'est pas toujours bien utilisée par manque de visibilité de celle-ci. Les visiteurs stationnent facilement sur la place handicapée devant le bâtiment qui pourrait être réservée exclusivement aux ambulances et taxis.

Monsieur LE BIHAN interroge sur la règle établie par l'établissement pour s'adresser aux résidents. Madame HERVE indique que l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) préconise le vouvoiement et l'appellation par le nom de famille. Le prénom peut être utilisé à la demande du résident ou pour permettre d'établir une relation de proximité avec un résident présentant une perte de repères. Ceci doit être noté dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé de la personne et la famille doit être informée.

Madame RISPE, dont la maman est actuellement hospitalisée au CHBA, s'est dit en effet surprise qu'une soignante du service de l'hôpital appelle sa maman par son prénom sans vraiment la connaître.

Madame GICQUEL signale que quelques bancs pourraient être déplacés et positionnés à l'ombre pour mieux profiter du jardin l'été.

La séance se termine à 17 heures.

A Vannes, le 03 novembre 2023

Le Président du CVS

Philippe LE BIHAN

